

# Des élus en colère

## REPÈRES

### LE PRÉCÉDENT... D'ALBERTVILLE

■ Appelant à « la continuité de l'État », Hervé Gaynard a rappelé le précédent de l'hôpital d'Albertville : décidé en 1986 par le gouvernement Chirac construit quelques mois plus tard par le gouvernement Rocard.

### TROMPERIE POLITICIENNE ?

■ « Il n'y a pas eu de tromperie politique du précédent gouvernement », prévient le député, « mais des vicissitudes du dossier : d'abord le choix d'implantation, puis l'autorisation de construire obtenue en décembre 2011. Je regrette toutes ces années de retard. Par contre, dès que le préfet s'est prononcé sur le dossier, j'ai obtenu du Ministre de la santé et du Premier Ministre qu'ils se prononcent sur son inscription à "Hôpital 2012" ».



Autour du député Hervé Gaynard, six élus représentatifs du territoire : Vincent Rolland (conseiller général de Bozel), Philippe Nivelles (maire de Moûtiers), André Pointet, François Cantamessa et Fabrice Pannekoucke (présidents des communautés de communes des vallées d'Aigueblanche, de la région d'Albertville et Cœur de Tarentaise) et Franck Lombard (président du syndicat Arlysère).

**D**ix jours après l'annonce de l'abandon du projet de nouvel hôpital, les élus (de droite) du territoire sont toujours, « très en colère », dit le député Hervé Gaynard, qui « ne veut pas faire de polémique politicienne, ce n'est pas mon genre. Sinon, pourquoi aurais-je soutenu le projet chambérien ? Les dossiers de santé relèvent de l'intérêt général ».

Ce sont d'abord l'Agence régionale de santé et son directeur général qui sont pointés du doigt par sept élus. « Arrivé avec vingt minutes de retard au conseil de surveillance, disant qu'il n'avait que peu de temps, il a traité avec désinvolture et impolitesse tous ceux qui ont travaillé sur ce dossier depuis 7 ans. Sept ans de travail rayés d'un trait ».

Un projet « qui n'est pas une lubie d'élus locaux, mais a bien été initié par les services de l'État, l'administration de santé et le rapport Forcioli. Le site d'Albertville était décrit comme difficilement restructurable. Élus et communauté médicale se sont alors approprié le dossier », renchérit son suppléant, Vincent Rolland. « Demain, en France, il y aura encore la construction d'hôpitaux neufs, alors pourquoi pas en Tarentaise où cela fait sept ans qu'on travaille dessus ». « Xavier Bertrand a assuré qu'il était hors de question de rénover Albertville : on se fout de notre gueule », râle François Cantamessa, qui a démissionné de son poste au conseil de surveillance du Cham.

« Aujourd'hui le travail fait ne convient pas, et c'est l'ensemble des acteurs qui passe pour des incompetents », poursuit Philippe Nivelles, qui enrage de voir le temps passer. « Ça fait déjà 5 semaines que l'engagement a été pris d'une réponse à la fin du premier semestre 2013. Il n'y a toujours aucune proposition du groupe de travail. S'il n'y a pas de comité de pilotage d'ici le prochain conseil de surveillance, ce n'est pas la peine ». « On n'a même pas pris en compte le travail fait, ni

l'argent dépensé : c'est honnête, l'État n'est pas à sa place. C'est une mascarade », accuse André Pointet.

### « Cette décision, c'est reculer pour mieux sauter »

S'ils trouvent « légitime » que la Ministre et ses collaborateurs ont tout voulu « remettre à plat pour juger de la pertinence du projet en se donnant le temps » (selon Vincent Rolland), ils trouvent « étonnant les allers-retours sur le sujet ». « On sait que le contexte est

difficile, mais j'ai l'impression que l'État ne sait pas où il veut aller », assure le député, qui n'a pas reçu la lettre de la Ministre, « tout comme le vice-président et le directeur du Cham, d'ailleurs ».

« Un nouvel établissement, c'était l'avenir, une certaine attractivité pour les patients et les personnels. L'investissement correspond à moins de deux années de fonctionnement, avec une économie de fonctionnement de 1,7 M€ par an », rappelle Fabrice Pan-

nekoucke. « Cette décision, c'est reculer pour mieux sauter. On va faire illusion pendant un an ou deux, puis on ne pourra pas fonctionner avec le rapiéçage de l'hôpital d'Albertville pour 100 000 habitants et 380 000 lits touristiques. Pour certaines pathologies, nous allons faire payer la double peine aux patients : outre leur maladie, ils devront aller se faire soigner dans des hôpitaux éloignés et engorgés ».

Jean-François CASANOVA

## « On n'en restera pas là »

« On a l'impression d'être face à un mur, avec un directeur de l'ARS qui ne respecte pas les élus et n'entend pas ce qu'on lui dit », résume Hervé Gaynard, qui veut intervenir à l'Assemblée nationale pour avoir des clarifications. « Cela ne nous empêchera pas de nous battre avec les médecins, les personnels, la population ». « On n'en restera

pas en l'état actuel, ni attentiste. Chez les personnels et dans la population, la colère gronde », précise Philippe Nivelles. « La population va se bouger. L'hôpital de Moûtiers, on l'a toujours défendu et le défendra », ajoute André Pointet. Mais en 2000-2001, les manifestations n'avaient pas sauvé la maternité de Moûtiers. □

## « Si on veut tuer les urgences de Moûtiers... »

« Je n'ai jamais crié au loup quand il n'y a pas danger. Mais il y a des raisons d'être inquiets sur l'avenir des services, sur l'avenir des usagers. Sans parler de l'effet domino sur la question de la gériatrie », lance Hervé Gaynard, qui attend de voir les propositions constructives de l'État. □

« Pour le directeur de l'ARS,

30 à 40 % des urgences (soit 11 à 12 000) ne devraient pas passer par le Cham ! C'est infondé, c'est une méconnaissance du terrain et des pathologies. Si on veut tuer les urgences de Moûtiers, on ne s'y prendrait pas autrement. Quid des urgences à Moûtiers, mais aussi du plateau technique ? De la médecine ? », poursuit Philippe Nivelles. « Je ne suis pas sûr que tra-

vailer sur la question de la médecine en station soit la solution à tous les problèmes ».

« Les fonctionnaires de l'État nous expliquaient que le taux de fuite de certaines pathologies pouvant être soignées à Albertville était de 70 %. Comment, avec le même hôpital, va-t-on remonter le taux de confiance ? », conclut le député. □